

# LE PASTORALISME DANS LE HAUT COMTÉ DE FOIX AUX XVII<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> SIÈCLES

Jean-Louis RUFFIÉ

## Son déroulement dans le consulat de Vicdessos (1660 - 1730)

L'élevage du bétail est une des plus anciennes activités de l'homme : il a toujours été pratiqué dans le monde occidental, sur des territoires très divers ; en montagne, il s'est développé en fonction de la nature et de l'accès des sols, des aléas climatiques, des connaissances techniques peu à peu acquises. En France, les pentes pyrénéennes ont longtemps fait partie de ses territoires privilégiés : nous avons choisi d'étudier sa pratique dans le haut comté de Foix (Haute Ariège/ Sabarthès) durant le XVII<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècle, en centrant nos recherches sur le consulat de Vicdessos<sup>1</sup>.

Nous avons utilisé prioritairement toutes les archives d'époque, conservées aux Archives départementales de l'Ariège. Nous avons parcouru des travaux sur l'élevage pyrénéen<sup>2</sup> ; consulté une utile documentation à

---

1 Soit l'actuel canton de Vicdessos, moins Siguer et ses villages qui formaient un autre consulat.

2 A - Olivier CODINA. *Les calendriers pastoraux dans les Pyrénées – l'élevage ovin andorran au XVI<sup>e</sup> siècle*. Éditions du CTHS, Paris, 2007, p. 194-204.

B - Olivier CODINA-VALETT. *Espaces d'élevage et stratégies pastorales. Les problèmes d'échelle dans l'étude de l'élevage andorran de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, cahiers de FRAMESPA, Toulouse, mars 2008, 18 p.*

C - Corinne EYCHENNE. *Hommes et troupeaux en montagne ; la question pastorale en Ariège*. L'Harmattan 2006, 320 p.

D - Florence GUILLOT. *Le pastoralisme au Moyen Âge en vallée du Vicdessos, à travers la documentation écrite médiévale : Grands troupeaux et communautés paysannes*. HAL archives ouvertes, 2014, 11 p.

E - André RAYNAUD, Florence GUILLOT. *Lies et passeries entre haut Vicdessos (Ariège) et Valferrer (Pallars), de 1664 à 1830*, HAL archives ouvertes, 2004.

l'École nationale vétérinaire de Toulouse, à l'École d'agriculture de Purpan, à l'École nationale supérieure agronomique de Toulouse – Auzeville (ENSAT) ; et enfin, dans notre précédent livre sur le consulat de Vicdessos.

Nous devons préciser que les archives nous ont apporté très peu d'informations directes sur la nature, l'exercice, les dangers de l'élevage. Nous pensons qu'il était tellement ancien, inscrit dans la vie quotidienne, les traditions, les habitudes des Vicdessotois, qu'il se réglait surtout oralement selon de vieilles coutumes, et qu'il ne laissait ainsi que très peu de traces. C'est donc indirectement par ses témoins, par ses conséquences, que nous avons pu finalement apprécier le pastoralisme dans la vallée de Vicdessos.

À l'époque étudiée, il groupait de nombreux animaux et générait dans ces montagnes d'importantes ressources, supérieures à celles de l'agriculture. Nous allons trouver nos informations dans les témoins de l'élevage puis dans ses conséquences.

## **LES TÉMOINS DE L'ÉLEVAGE :**

Trois éléments apportent d'utiles témoignages sur l'élevage à Vicdessos aux XVII<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècles : les contrats de gazaille, les bordes, les boucheries<sup>3</sup>.

### ***Les gazailles***

Ce terme occitan désigne tout simplement un contrat de location d'animaux, un bail à cheptel. Il met en jeu deux personnages : un propriétaire d'animaux, qui n'a ni le temps ni les compétences pour s'en occuper ; c'est le donneur – il les confie à un preneur (« *un gazailan* »), lui-même éleveur/exploitant, qui prend les bêtes pour un temps donné, avec des obligations bien définies. Il s'agit donc d'un acte simple, mais officiel, toujours passé devant notaire, de pratique courante, peu onéreux, figurant dans les minutiers notariaux.

Providentiellement ces registres ont été nombreux et bien conservés, entre 1660 et 1730.

Nous les avons parcourus chez les notaires de Vicdessos, mais aussi de Siguer et de Tarascon.

---

<sup>3</sup> Jean-Louis RUFFIÉ. *La vie d'une population de montagnards dans les Pyrénées ariégeoises au XVII<sup>e</sup> siècle*, chez l'auteur, 2011, 436 p.

Chaque gazaille fournit un lot d'informations : les dates, les lieux, l'identité des contractants, le bétail loué, les conditions habituelles « *la migère* » et le prix en capital<sup>4</sup>. La durée est couramment triennale, renouvelable plusieurs fois.

Nous avons ainsi relevé et examiné 1 200 gazailles, passées entre 1660 et 1730, concernant des preneurs locaux. Elles nous ont apporté de précieux renseignements, et l'on peut dire qu'elles sont le meilleur témoin que l'on puisse avoir aujourd'hui sur l'élevage d'Ancien Régime<sup>5</sup>.

### ***Les bordes***

Elles sont un autre témoin du pastoralisme vicdessotois : ce terme local, toujours employé, concerne tout simplement des granges. Ces bâtisses, à flancs de montagne, étaient à quelque distance des villages mais sur leur territoire. De forme rectangulaire, placées dans le sens de la pente, elles étaient construites en dur, couvertes de paille (plus rarement d'ardoises). Elles offraient deux niveaux : un rez-de-chaussée pour abriter le bétail et un étage pour stocker le foin. C'était la classique « grange étable », dont beaucoup sont encore visibles ; certaines même transformées en petites habitations. Leur surface était variable, se situant en moyenne entre 30 et 60 m<sup>2</sup>.<sup>6</sup>

Par leur conformation, elles évoquent l'usage d'un élevage essentiellement ovin ou caprin ; mais s'il le fallait, elles pouvaient abriter quelques bêtes à corne. Elles étaient inégalement réparties d'une paroisse à l'autre, fournissant ainsi un indice sur le pastoralisme local.

### ***Les orrhys***

Abris de haute montagne pour les bergers, ils étaient assez particuliers aux Pyrénées ariégeoise. Formés par un empilement soigneux de grosses pierres plates, recouverts de terre végétalisée, ils s'intégraient parfaitement dans le paysage, si bien que ceux qui restent peuvent passer inaperçus.

---

4 La migère signifie le partage des pertes et profits, de moitié entre donneur et preneur. Le prix en capital (PÉC) représente la valeur des animaux confiés.

5 Voir notamment aux Archives départementales de l'Ariège, les notaires suivants : à Vicdessos, Claverie François (5 E 1033 à 1039), Claverie Antoine (5 E 10620), Vergnies Jean (5 E 1049 à 1059) ; à Siguer, Jaille (5 E 323 à 342) ; à Tarascon, Rolland Jacques (5 E 533 à 745), Courdurier (5 E 774 à 795) et Bourel (5 E 746 à 773).

6 Toutes les bordes du consulat sont décrites dans un « compoix » (relevé cadastral) de 1665 et dans un autre de 1650.

L'intérieur, très exigü, comportait un habitacle pour le berger, puis un espace de stockage des fromages. À l'extérieur, on pouvait remarquer parfois autour, un parc à brebis délimité par des rochers pour la traite.

Ces constructions sont parfaitement localisées dans le haut Vicdessos, au-dessus d'Auzat : ils apparaissent groupés en « petits villages d'orrhys », aux lieux dits « la soucarranne » et « roumazet ». On n'en voit pas ailleurs.

### ***Les boucheries***

Elles constituent un dernier témoignage du pastoralisme vicdessotois, dont elles étaient le débouché par excellence. À l'époque étudiée il y en avait jusqu'à quatre dans le consulat, toutes à Vicdessos, pour une population totale voisine de 4 400 personnes.

Le droit de débiter et vendre la viande appartenait au consulat qui, chaque année, l'accordait à un boucher ; en fait, on se contentait le plus souvent de renouveler les mêmes commerçants, bien connus de la population, qui en était satisfaite<sup>7</sup>.

Ces bouchers vicdessotois étaient des détaillants prospères. Nous n'avons pas retrouvé des contrats d'achat de bestiaux, les transactions étant probablement orales. Bien entendu, ils ne traitaient qu'une faible partie de l'élevage local, comme nous allons le voir plus bas.

Telles sont les sources qui permettent de connaître le pastoralisme pyrénéen et d'expliquer ses conséquences, au moins partiellement. Nous allons ainsi envisager d'abord ses modalités puis nous tenterons d'avoir une idée, sur ses principaux acteurs.

## **LES MODALITÉS DE L'ÉLEVAGE**

Sur les façons dont on élevait le bétail dans le consulat de Vicdessos, nous n'avons que peu d'informations directes, et ce sont les témoins qui nous ont renseignés. Nous avons tenté d'évaluer successivement les sites d'élevage, les animaux élevés, les dimensions des troupeaux et les techniques d'élevage.

---

<sup>7</sup> Il y avait ainsi, sur le siècle, des « familles de bouchers » intallées de père en fils telles que les Ballot, Alpaix, Joulieu, Barbe etc...

### *Les sites d'élevage*

Face à l'importance numérique et au poids économique de l'élevage montagnard, on penserait facilement qu'il était pratiqué partout dans le consulat. Il n'en était rien, et il se trouvait au contraire bien localisé, comme le montre la répartition des bordes, des *orrhys* à l'époque étudiée, étant rappelé que dans ces montagnes il ne pouvait alors y avoir d'élevage sans elles. Grâce à de précieux documents conservés, nous avons pu compter ces bâtisses dans chaque village :

- C'est la paroisse (commune) d'Auzat qui est au premier rang avec 172 bordes.
- Un deuxième groupe se place nettement en arrière, avec Orus (45), Suc (35), Saleix et Olbier (28).
- Au troisième plan, Sentenac (23) et Illier (13).

Partout ailleurs, ce ne sont plus que deux à trois bordes par paroisse.

Ainsi, en ces temps-là, l'élevage du bétail est fortement concentré sur Auzat : ce qui peut s'expliquer par l'énorme superficie de cette paroisse, développée vers le sud jusqu'aux sommets pyrénéens frontières de l'Espagne<sup>8</sup>. D'autres paroisses loin derrière, utilisaient les croupes montagneuses des ports de Lhers et de Saleix. Enfin, il y avait des paroisses que la pratique de l'élevage n'intéressait pas : Sem et Goulhier, très occupées par la mine de fer ; Vicdessos/Sauzeil, par les activités commerciales.

### *Les animaux élevés*

Nous l'avons déjà dit, les éleveurs vicdessotois tenaient leur métier pour une partie de leur vie courante. Ils ne prenaient pas de notes, la coutume et l'expérience leur suffisaient. Aussi est-il très difficile de connaître les qualités, les espèces, et autres caractéristiques des animaux qu'ils élevaient il y a trois siècles.

D'une manière générale, le genre des animaux est toujours précisé dans les gazailles, et l'on peut dire tout de suite que l'élevage, dans le consulat, était occupé uniquement par des bovins, des ovins, des caprins. Les chevaux, mulets et ânes, étaient achetés à l'extérieur ; leurs conditions d'élevage n'étaient peut-être pas adaptées à la vallée.

---

<sup>8</sup> Avec ses 16 200 ha, elle est la plus étendue de l'Ariège.

Dans le détail, nous n'irons pas plus loin que quelques remarques et suppositions, bien sûr inspirées par les gazailles :

Pour les bovins, deux couleurs reviennent très souvent : le « rouge » surtout (en réalité brun rouge) ; le « châtain », moins souvent. Comme une couleur uniforme correspond souvent à une race précise, ce pelage rouge, peu commun, fait penser à la race « pie rouge de montagne », ancienne et robuste. La couleur châtain, évoque elle l'espèce « aubrac » ou la « gasconne » pyrénéenne, bonne pour la traction et fort utile en montagne. Ces bovins étaient majoritairement des vaches, indispensables pour la reproduction, le lait, les fromages, le travail du sol et l'engrais.

Pour les ovins, on ne peut pas discourir sur la couleur. Une race très ancienne est évoquée sur les pentes du Sabarthès : « la Tarasconnaise »<sup>9</sup> ; elle donne des bêtes très rustiques, résistant bien aux écarts de température, supportant les conditions d'habitat médiocres et une alimentation parcimonieuse en hiver<sup>10</sup>.

Pour les caprins, on ne peut rien supposer, faute de documents d'époque. On peut penser à une race robuste, utilisée pour les fromages, la viande, le nettoyage du terrain et l'engrais.

Il faut préciser que, dans le Vicdessos ancien, on n'élevait ni chevaux, ni mulets, ni ânes ; ces animaux étaient achetés à l'extérieur. Les mulets manquaient au consulat, qui tirait ses principales ressources du transport de marchandises.

### *Les dimensions des troupeaux*

Elles restent très difficiles à établir. Les montagnards vivaient l'élevage au quotidien et gardaient en mémoire le compte de leurs bêtes sans avoir besoin de l'écrire. Très peu de documents nous fournissent des chiffres.

En 1696, une note manuscrite dénombre quelques troupeaux à Olbier : on y voit un Vincent Maury avec 640 moutons, un Jean Claret avec 240, un Pierre Claret 200. À Suc, des propriétaires ont entre 60 et 14 « bestes à laine ». En avançant dans le temps, en 1751, il y a dans le village d'Orus, 210 vaches et 2 240 brebis ; tandis qu'à Auzat, Vincent Bertrand à lui seul, aligne 200 têtes.

---

9 Roger REGAUDIE et Louis REVELEAU, *Le mouton*, Éd. Baillière, 1977, 520 p.

10 La race est présente au XIX<sup>e</sup> siècle. On peut penser qu'elle y était un siècle avant ; elle s'y trouve encore.

Mais ces chiffres ne sont pas officiels et ne fournissent qu'une simple indication.

Les gazailles vont apporter une documentation plus précise : il est évident que l'éleveur qui prend une gazaille, possède déjà du bétail ; les bêtes ajoutées par le contrat donnent une idée du troupeau total. Cet apport est faible pour les bovins et reste de l'ordre de deux à quatre têtes par contrat ; l'ensemble du troupeau en sera peu modifié. Il est bien plus important pour les ovins, autour d'une trentaine par contrat. Il l'est également pour les caprins, avec une trentaine par gazaille.

Tous ces chiffres ne donnent pas bien sur la dimension totale des troupeaux ; mais ils apportent une idée de l'élevage dans le consulat de l'époque.

Quantitativement, les ovins restent fortement dominants, et tout est fait pour les accueillir, des bordes bien adaptées aux abondants pâturages d'altitude. Nous avons proposé pour l'époque et l'ensemble du troupeau, le chiffre de 9 000 têtes.

Les bovins (presque toujours des vaches) ne dépassent guère quatre à cinq par élevage ; un chiffre qui restera stable durant le XVIII<sup>e</sup> siècle et génère environ 1 200/1 500 têtes.

Les caprins, sont par contre nettement apportés de l'extérieur. Serait-ce pour compenser une production locale insuffisante ? C'est possible car cet apport de chèvres étrangères va diminuer rapidement dès le début du XVIII<sup>e</sup> siècle. L'évaluation globale est impossible.

### *Les techniques d'élevage*

Si les animaux restent mal connus faute de documents précis, il en va de même des techniques d'élevage dont les détails ne sont pratiquement jamais mentionnés, toujours sans doute pour les mêmes habitudes traditionnelles devenues peu à peu des automatismes. Pour en avoir une idée dans le pays de Vicdessos, on peut trouver d'excellentes explications dans le travail de F. Guillot qui traite de l'élevage dans la vallée au Moyen Âge. Il reste encore valable pour les siècles suivants, avant le temps des grandes transformations agricoles.

La technique de base reposait sur le couple inversé de l'estive et de la transhumance. Dès le printemps, les bêtes montaient vers les pâtures inférieures, puis grimpaient progressivement sur les plus hautes pentes, en fonction du déneigement ; les vaches ne dépassant pas toutefois environ

1 500 m. Des portions de territoire étaient déterminées, avec une durée limite du temps de pâturage et un nombre maximal de bêtes, pour éviter une surexploitation des meilleures zones au détriment des autres. La couverture herbeuse offrait ainsi des espèces différentes et nutritives. Vers la fin septembre, on redescendait progressivement sur les zones basses. Les estives étaient la propriété de la paroisse correspondante : leur usage strictement réservé aux paroissiens ; mais des conflits avaient parfois lieu, avec des proches, ou avec des Andorrans, des Espagnols.

Le village voisin était-il un havre d'hiver ? Ou bien le troupeau était-il conduit beaucoup plus loin dans la plaine ? Cette transhumance basse reste un point mal connu, mal défini. On en a longtemps fait un mouvement traditionnel, inévitable. Mais dans tous les contrats que nous avons parcourus entre 1660 et 1730, nous n'en avons découvert que trois allant dans ce sens, même en ayant interrogé de nombreuses études notariales entre Tarascon et Pamiers.

On n'oubliera pas enfin, dans ces considérations techniques l'acteur principal : le berger. Véritable initiateur et pivot de ces mouvements de bestiaux, c'était un authentique spécialiste, dont la profession était gratifiante et considérée ; même si les conditions temporelles le plaçaient en marge de la société villageoise dont il était longtemps absent. Son engagement était libre et il touchait un bon salaire<sup>11</sup>. Il était bien entendu aidé par ses chiens fidèles et bien dressés. Il pouvait être associé à un ou plusieurs compagnons dans la gestion de très grands troupeaux. Lui aussi faisait partie de la coutume, de la tradition, car nous n'avons trouvé aucun document d'époque le concernant.

Ces modalités de l'élevage, glanées ici et là dans divers documents d'époque, nous permettent d'avoir quelques idées sur le pastoralisme en Vicdessos aux XVII<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècles, et d'en souligner l'importance.

## LES ACTEURS DE L'ÉLEVAGE

Qui assurait le pastoralisme vicdessotois ? Ce sont encore les gazailles qui vont nous donner des précisions sur le couple fondamental des intervenants : les preneurs et les donneurs. Nos recherches sur le consulat nous ont fourni d'autres renseignements qui nous permettent de mieux les situer, socialement et économiquement.

---

<sup>11</sup> Marc AUBADIE-LADRIX, *Étude historique de la transhumance dans les Pyrénées françaises et espagnoles*, thèse de doctorat, Toulouse, 1981.

### *Les preneurs*

Leur situation apparaît clairement : il n'y en a aucun à Vicdessos, Sauzeil, Sem, une forte majorité est formée par les Auzatois. Viennent ensuite des habitants d'Orus, Suc/Sentenac, puis quelques autres de Saleix, Goulhier et Olbier. Nous retrouvons ici le zonage déjà vu dans la vallée.

Dans toutes les paroisses, les « *gazaillans* » appartiennent à des familles anciennes, honorablement connues ; ainsi à Auzat, des Bertrand, Denjean, Maury... à Suc, des Delpy, Dengerma... à Illier, des Ruffié, Vidal... On ne multipliera pas les exemples, et l'on voit que, dans l'attribution d'une gazaille, ce n'est pas prioritairement l'offre et la demande qui jouent, mais plutôt la réputation, la compétence, la solvabilité. On ne confiera pas son troupeau à des nouveaux venus, à des jeunes en début d'installation. On préférera des éleveurs ruraux chevronnés, certains même qualifiés de « *laboueurs* »<sup>12</sup>. On notera au passage que l'on fait aussi confiance à quelques veuves courageuses et fortunées qui ont repris le troupeau de leur feu mari. Ainsi, le preneur n'est pas n'importe qui, c'est plutôt un notable du village.

### *Les donneurs*

En face des *gazaillans* (receveurs), les donneurs de gazaille vont être majoritairement bien différents. On en distingue aisément 3 catégories :

#### 1°- des montagnards ruraux du consulat

En milieu paysan, il y a toujours eu des inégalités de fortune. On va donc trouver ici des ruraux aisés qui ne pouvaient ou ne voulaient pas s'occuper de leurs troupeaux, et font appel à des *gazaillans*. Nous n'en citerons que quelques-uns, comme des Ruffié de Saleix, Rouse d'Arconac, Sabardu de Sem. Dans l'ensemble des contrats examinés, ils représentent 11 % des donneurs.

#### 2°- des urbains du consulat

Ceux-là habitaient Vicdessos, Sauzeil, Auzat. C'étaient des artisans prospères, des commerçants, des bourgeois, des politiciens, des prêtres et quelques veuves courageuses. On y trouvait bien sûr les grandes familles locales de marchands ferriers, comme les Vergniès, les Ville. Pratiquement tous plaçaient ainsi un capital dans le bétail,

---

<sup>12</sup> Le terme de « *laboueur* » désignait habituellement un paysan propriétaire d'un ou plusieurs trains de labour, donc ayant une certaine aisance.

dont la rentabilité leur paraissait assurée sur plusieurs années. Ils groupaient 60 % des donneurs.

3°- des urbains de l'extérieur

Ces étrangers savaient très bien qu'il existait dans la vallée, de très beaux et très étendus pâturages d'altitude, et qu'ils avaient tout intérêt à y conduire tout ou partie de leur bétail. Tous étaient d'anciennes et riches familles. Il y en avait de tout proches, comme à Siguer, les Marfaing, Subra-Fafas. Mais c'étaient surtout des marchands tarasconnais qui envoyaient dans les estives, tels les Fontaine, Tynier, Sere. Ils assuraient 26 % de l'ensemble des donneurs.

Tous ces propriétaires de bétail ne manquaient pas de surveiller le capital investi dans chaque contrat par le fameux PEC. Nous l'avons relevé sur 40 années (1660-1700) pour les bovins, beaucoup plus chers que les ovins. Nous arrivons à un total de 14 357 livres<sup>13</sup> correspondant à un investissement annuel de 358 livres à répartir sur les divers *gazaillans*, soit pour chacun, un chiffre de quelques dizaines au plus, compatible avec leur budget. Une somme partielle, bien sûr, qui ne représente pas les tractations hors contrats.

Tels étaient les acteurs de ce pastoralisme, au travers des contrats de location animale. Ils semblaient s'accorder tant bien que mal, car les situations conflictuelles étaient rares : on se connaissait, on avait confiance.

## CONCLUSION

En tenant compte des informations apportées par les témoins de l'élevage, de ses modalités, des acteurs qui l'assuraient, on peut poser quelques conclusions qui, sans donner de détails, permettront de définir les principes généraux de ce pastoralisme.

Tout d'abord, ce n'est pas une activité collective : il n'intéresse qu'un petit nombre d'éleveurs locaux, choisis selon leur compétence et leur poids social. C'est une véritable entreprise qui génère un large marché, dépassant de beaucoup les limites du consulat.

C'est en effet un élevage de montagne intensif car, avec l'aide des gazailles on peut parler de milliers de têtes dont l'action économique est importante dans cette petite vallée.

---

13 La livre était l'unité monétaire de compte. À titre indicatif, une maison locale, banale, en milieu rural coûtait entre 300 et 400 livres.

Un élevage toutefois sélectif, où dominent largement les ovins, mais dont la vache est l'animal le plus utile en raison de ses multiples services. Une sélection qui exclut malheureusement les mulets, éléments essentiels dans le consulat car indispensables aux transports industriels.

Par des contrats, largement pratiqués, il réunit ruraux et urbains ; en leur assurant un profit respectif, sur des bases traditionnelles en principe équilibrées ; et les acteurs paraissent majoritairement en bonne entente, chacun pouvant espérer un profit raisonnable.

Cependant, ce pastoralisme paraît relativement fermé au seul consulat, puisque 71 % des donneurs sont des gens du lieu. Par ailleurs, la transhumance massive hivernale vers la plaine n'est pas clairement vérifiée. Peut-on évoquer un relatif protectionnisme des habitants, soucieux de ne pas gâter leurs splendides estives ?

Ainsi, à la charnière des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, le pastoralisme dans le consulat de Vicdessos, obéit encore à des principes, à des règles très anciens ; et il génère des ressources avec une certaine stabilité sociale. Des changements se développeront dans le courant du siècle, et surtout au XIX<sup>e</sup> siècle.

# Territoire du consulat de Vicdessos



--- Limite d'état

..... Limite de commune

o Chef lieu de commune

• Lieudit

— Ruisseau ou rivière

— Route

3 077 Altimétrie